

1.

Débitrice: **S.I. Diana Villars SA, siège à Ollon**, c/o Immobilière de Villars SA, Le Muveran, 1884 **Villars-sur-Ollon**
2.

Remarques: Radiation totale de titre constatant un droit de gage immobilier (porteur inconnu)

Vu le défaut de production du titre de gage par le créancier gagiste, l'office soussigné porte à la connaissance du public, conformément à l'art. 69 ORFI, que la créance garantie par gage immobilier grevant les immeubles sis sur le territoire de la commune d'Ollon, parcelles RF nos 10994 et 1789, au lieu dit "En Sépey", propriété de S.I. Diana Villars SA, à savoir:
CHF 900'000.- cédule hypothécaire au porteur, int. max 10%, RF no 348'302 du 10.06.1993 en deuxième rang se trouve complètement à découvert ensuite des ventes aux enchères publiques qui ont eu lieu le 8 octobre 2003 à Aigle et que, par conséquent, le droit de gage immobilier a été radié en totalité au Registre Foncier d'Aigle, le 20 octobre 2003 par les soins de l'Office soussigné.
Toute aliénation ou mise en gage de la dite cédule sera punie comme escroquerie.

Office des faillites de l'arrondissement d'Aigle
1860 Aigle
(01228252)